

rent être mangées. M. l'Orateur, je vais pousser un peu plus loin le parallèle. Dans le cas actuel, je l'admets, nous avons été traités avec plus de courtoisie que ne le faisait le cuisinier en question, car il nous a été permis d'envoyer deux des nôtres pour assister à la préparation de la sauce à laquelle ils allaient être apprêtés. Et, M. l'Orateur, si nous avons tout perdu, il nous reste du moins la grande consolation de voir que ces deux volatiles nous sont revenus sains et saufs. L'ainé est même revenu la plume plus lisse, plus dodu, et avec un air plus grave ; tandis que son joli compagnon nous est revenu avec un ruban autour du cou, comme pour nous apprendre, ce que nous savons très bien sans une mention spéciale de sa part, comment le *anser canadiensis* à l'abord été plumé puis grillé par les arbitres, et combien la sauce de l'arbitrage en a relevé le goût.

Je dirai, M. l'Orateur, qu'il y a dans cette question du bon et du mauvais, il y a pour le Canada une bonne et une mauvaise politique à suivre. Les honorables députés doivent apprendre, ainsi que le Canada, que la fanfaronnade n'est pas un moyen d'assurer un triomphe sur une nation comme les Etats-Unis. J'ai été membre d'un gouvernement qui a eu l'occasion de conduire un arbitrage avec les Etats-Unis et l'honorable ministre eut agi sagement en prenant pour exemple la ligne de conduite suivie alors par l'administration Mackenzie. L'honorable ministre se rappelle-t-elle la sentence arbitrale d'Halifax ? Se rappelle-t-elle le succès qui a couronné les tentatives des négociateurs à cette occasion ? Je ne suis pas prêt à nier les grands avantages que nous avons eus. Comme je comprends la chose, notre cause alors n'était pas aussi forte, aussi irréfutable que la cause dont étaient chargés les honorables ministres dans cette affaire de la mer de Behring. Mais, M. l'Orateur, nous avons eu de grands avantages, et le moindre n'est peut-être pas celui d'avoir retenu, pour l'occasion, les services de mon honorable ami à côté de moi (M. Davies I.P.E.) et à moins que je ne me trompe beaucoup, je crois me rappeler que les Etats-Unis, avaient, eux, retenu les services de l'honorable ministre de la Justice. Le fait est que dans cette occasion, le Canada était représenté par deux hommes d'Etat éminents, sir Alexander Galt et sir Albert Smith ; dans la dernière occasion, le Canada était représenté par—mais M. l'Orateur, les comparaisons sont odieuses, et d'ailleurs je ne veux pas, en réalité, dire quoique ce soit de désagréable. Je suis convaincu cependant que les ministres ont probablement fait de leur mieux, et après tout, ce n'est pas leur faute, mais bien la faute de ceux qui les ont mis dans une position pour laquelle, ils n'avaient pas le talent voulu. Cependant, par respect pour les préjugés du ministre de la Justice, je vais me servir d'un moyen auquel, il n'objectera pas, je vais avoir recours à l'arithmétique, et il en résulte que de la sentence arbitrale d'Halifax, le Canada a retiré cinq millions de piastres ; tandis que dans le cas de la sentence arbitrale de Paris, le peuple canadien devra payer ses propres frais. Il y a une leçon à tirer de tout cela, et je la recommande à la sérieuse attention, non seulement des honorables ministres, mais de tout habitant de ce pays. Cette leçon se réduit à ceci ; l'inutilité complète—et je parle avec connaissance de cause—l'inutilité complète, de la part du peuple canadien, de compter sur l'intervention anglaise. Quand, dans le cas d'Halifax, il fut permis au Canada, de régler son différend avec les

Etats-Unis, de sa propre manière, sans l'intervention anglaise, le Canada alors, pour la première fois dans l'histoire des négociations anglaises avec les Etats-Unis, sortit réellement victorieux.

M. l'Orateur, ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est le droit de régler comme nous l'entendons nos différends avec les Etats-Unis. Il nous faut à Washington, un agent responsable à nous seuls ; si nous avions eu cet avantage, je le dis à l'honorable ministre, nous n'aurions pu faire pire que nous avons fait dans le cas actuel, et avec un peu de discernement, nous aurions pu gagner beaucoup. Je pense que l'honorable ministre fera bien d'étudier l'opportunité de mettre à exécution, cette recommandation que je fais. Il est temps que nous ayons une entente franche avec la grande Bretagne.

M. l'Orateur si jamais le gouvernement anglais vient nous dire en toute sincérité et en toute franchise. "Les intérêts de l'empire exigent de votre part un certain sacrifice—je ne veux pas être déraisonnable—si le gouvernement anglais nous tenait ce langage, acceptons la situation, mais acceptons en aussi le corollaire, et le corollaire que je déduis de la situation, c'est que nous devrions avoir le droit de régler comme nous l'entendons nos difficultés avec les Etats-Unis, et avec tout autre peuple sur ce continent, à notre façon.

Certes, personne ne connaît mieux que moi la très grande valeur qu'à l'amitié des Etats-Unis pour l'Angleterre. Pendant vingt-cinq ans, j'ai dans mes relations particulières et publiques à mon siège ici et en ma qualité de ministre anglais, exprimé cette opinion et j'ai constamment proclamé, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, que rien ne vaut pour l'Angleterre comme de conserver l'amitié du peuple des Etats-Unis, et comme particulier et comme ministre, j'ai fait ce qui dépendait de moi, et je ferai ce qui dépendra de moi jusqu'à ma mort, pour réaliser ce but très désirable.

Mais si je suis disposé à tout faire pour obtenir l'amitié des Etats-Unis à l'égard du Canada, et de l'empire anglais, je veux que cela se fasse par des moyens légitimes et honorables et je déclare aux députés de la droite que ce n'est pas le moyen d'y arriver.

Je répète encore une fois que conciliation ne signifie pas servilisme et que le pire moyen de cultiver l'amitié des Etats-Unis est de faire des fanfaronnades et puis des bassesses. Voilà ce que m'enseignent les relations que j'ai eues avec le peuple américain et que mes bons amis de la droite ont eu, eux aussi, des relations avec les Etats-Unis. J'esais que le gouvernement américain respecte des adversaires loyaux et courtois, et comme de fait, je sais que le cabinet de M. MacKenzie dont la politique était de se concilier par tous les moyens possibles l'amitié des Etats-Unis n'a jamais été tenu en plus haute estime par le gouvernement des Etats-Unis, qu'après avoir prouvé, à Halifax, que s'il était disposé à conserver les relations les plus amicales avec les Etats-Unis, il était également décidé à ne rien sacrifier des droits du Canada. Je regrette d'avoir à le dire, mais la politique du gouvernement canadien à l'égard des Etats-Unis depuis sept ans au moins—j'ai foi en des jours meilleurs, après les remarques faites par l'honorable ministre,—a été une longue suite d'erreurs. Je les accuse d'intempérance de langage, tant par eux que par la presse qu'ils subventionnaient. Ils ont fait preuve d'obstination, quand ils auraient dû céder. Ils ont été faibles et mal avisés, et, ce qu'il y a de pire, ce que